

SOLV 287

NETTOYANT DÉGRAISSANT A FROID
pour SURFACES MÉTALLIQUES et PLASTIQUES
pour USAGES PROFESSIONNELS

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

. Préparation à base de solvants oxygénés à séchage rapide et fort pouvoir dégraissant.

Exempt de solvants fluorés et/ou chlorés tels que trichloréthylène, perchloréthylène, HCFC 141b, chlorure de méthylène, éthers d'éthylène glycol, ou solvants bromés....

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide limpide.
. MASSE VOLUMIQUE	: 882 g/l +/- 20 g/l.
. ODEUR	: Ethérée
. COULEUR	: Incolore.
. I.K.B.	: 175
. TENSION SUPERFICIELLE	: 32,7 dyne/cm à 25°C.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

. Non miscible dans l'eau.

. **Solvant dégraissant stabilisé** pour utilisation en dégraissage uniquement à froid.

. Par sa basse tension superficielle et son pouvoir IKB élevé, **dissout** les graisses et huiles d'origine minérale, végétale, animale, saponifiables ou insaponifiables, les dépôts, salissures de goudrons, de cires végétales, résines, poussières de caoutchouc, etc...

. **Nettoie et dégraisse rapidement** les surfaces en acier sans laisser de film résiduel, facilite ensuite les travaux de collage, mise en peinture, etc...

. Ne laisse pas de trace.

. Facilite les opérations immédiates de collage, mise en peinture, décolletage, polissage ou de maintenance courte sur machines, imprimeries, mécaniques,....

. Utilisations professionnelles avec installation de dégraissage spécifiquement adaptée et conditions d'application, équipements de protection des manipulateurs indispensables, dans les services d'entretien et de maintenance, ateliers mécaniques ou électromécaniques, dans l'industrie, l'aéronautique, les arsenaux, etc...

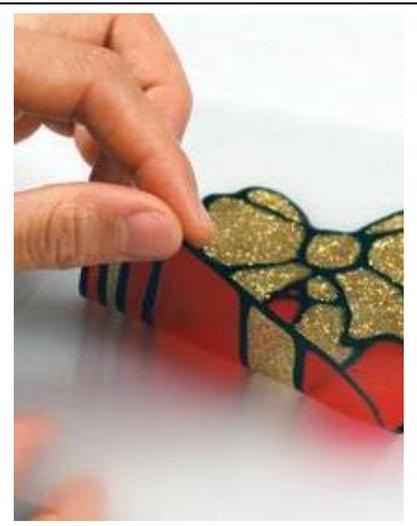
remplace le
TRICHLOROETHYLENE
dans beaucoup d'applications

Exempt de solvants fluorés et/ou chlorés.

Séchage très rapide.

Neutre et sans effet sur les métaux.

Dissout rapidement les colles, graisses et huiles.



MODES ET DOSES D'EMPLOI

. S'utilise avec les équipements de protection nécessaires en nettoyage dégraissage **à l'état pur et à froid**, au trempé, en bac muni d'un couvercle, au chiffon ou au pinceau, dans des locaux disposant d'une atmosphère convenablement ventilée, avec extracteur de vapeur adapté au poste de travail.

RECOMMANDATIONS



N° 21

HJ 2012
DANGER

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
P280 Porter des gants et des lunettes de protection des yeux.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans les déchets industriels spéciaux.

PRÉCAUTIONS et CONTRE INDICATION :

- . Conserver hors de la portée des enfants.
- . Stockage, manipulation dans un endroit frais et ventilé à l'abri de la lumière, de la chaleur, de l'humidité, éviter l'inhalation prolongée ou répétée de solvants nettoyants.
- . Eviter le contact avec des alliages légers.
- . Refermer l'emballage après utilisation pour éviter tout risque d'introduction d'humidité ambiante ou évaporation rapide du produit.

- . Comme pour tout nettoyant solvanté, pour des raisons de sécurité, ne pas pulvériser sur du matériel sous tension.
- . Effectuer au préalable, un test de compatibilité sur supports et matériels fragiles.
- . Eviter les contacts répétés ou prolongés avec l'épiderme en utilisant des gants.
- . Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

